

*Aux représentantes
et représentants des médias*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dies academicus 2023 : l'Université – figure du patrimoine cantonal

Neuchâtel, le 4 novembre 2023. Le 78^e Dies academicus de l'Université de Neuchâtel (UniNE) s'est tenu aujourd'hui en présence de plus de 300 participantes et participants. Le thème retenu faisait écho à la commémoration, en cette année 2023, de la Révolution neuchâteloise qui a instauré la République en 1848. L'UniNE a également conféré un doctorat honoris causa à quatre personnalités renommées.

Il y a 175 ans, Neuchâtel s'insurgeait contre la monarchie prussienne et instaurait la République. L'Université de Neuchâtel créée en 1909, et son ancêtre l'Académie née en 1848, ont accompagné les soubresauts de l'histoire cantonale. Aujourd'hui encore, la loi confie à l'Université des tâches étendues au service de la collectivité, lui enjoignant de participer à la réflexion des autorités sur le développement stratégique du canton. L'Université, la formation qu'elle dispense et la recherche qu'elle réalise sont une res publica, un bien public.

C'est sur cet arrière-fond historique que les oratrices et les orateurs du jour – le recteur Kilian Stoffel, l'étudiant en sciences économiques Corentin Cossettini, le président du Conseil de l'Université Didier Berberat et la Conseillère d'Etat Crystel Graf – se sont succédé-e-s pour partager leur appréciation de l'apport matériel et immatériel d'une université à son canton. Les interventions ont été marquées par l'évocation de l'histoire très récente, quelques jours après le vote par le Grand Conseil du Mandat d'objectifs confié à l'UniNE. L'avenir n'a pas été oublié, avec le projet de futur bâtiment universitaire au bord du lac, qui fera entrer l'institution dans le 3^e Millénaire.

Journée officielle de l'Université, le Dies academicus a pour but d'entretenir une tradition et d'affirmer l'identité de l'Université. La cérémonie est marquée par un cortège en toges académiques et le respect d'un protocole. Cette manifestation est également l'occasion d'honorer des personnalités reconnues pour leur excellence en leur remettant un doctorat honoris causa. Pour cette édition 2023, la distinction a été accordée à Andréa M. Maechler, directrice générale adjointe de la Banque des règlements internationaux qui a été invitée à tenir une allocution suite à la remise de son titre honorifique (Faculté des sciences économiques), à l'ancien archéologue cantonal Dr Jacques Bujard (Faculté des lettres et sciences humaines), à l'hydrologue australien Prof. John Doherty (Faculté des sciences) et au Prof. Pierre Tercier, sommité du droit de la concurrence et des affaires (Faculté de droit).

Portrait des docteur-e-s honoris causa 2023 de l'Université de Neuchâtel :

M. Jacques Bujard

Jacques Bujard, spécialiste de l'époque médiévale, est actif depuis bientôt cinquante ans comme archéologue du bâti en Suisse romande, et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel. Il a fait preuve d'un engagement personnel exemplaire sur plusieurs plans, en tant que gestionnaire de fonds publics et privés destinés à la conservation et mise en valeur de biens historiques, comme interlocuteur et représentant des autorités fédérales, cantonales et communales, comme collaborateur d'institutions prestigieuses (Laténium, Société d'histoire de l'art, Commission fédérale des monuments historiques), comme partenaire d'associations privées, et comme chargé d'enseignement dans plusieurs universités romandes, y compris Neuchâtel où il a mené de nombreux projets avec des étudiantes et des étudiants. D'une grande rigueur scientifique, largement reconnue par ses pairs, M. Bujard fait aussi preuve d'un réel talent de communicateur et de vulgarisateur.

M. John Doherty

John Doherty est un citoyen australien né en 1955. Il est titulaire d'un Bachelor en géophysique de l'Université du Queensland (1975), où il a également obtenu un doctorat en physique (1987). Il a travaillé comme chercheur à l'Université James Cook du Queensland du Nord de 1987 à 1991. Par la suite, jusqu'en 1995, il a été hydrologue principal des eaux souterraines au Ministère des ressources naturelles du

Queensland. Il a également occupé des postes dans de nombreuses universités, travaillé pour les gouvernements australien et américain ainsi que pour l'industrie privée. En tant que fondateur de Watermark Numerical Computing, entreprise basée en Australie, il se spécialise dans le conseil, la recherche, le développement de logiciels et l'éducation liés aux modèles dédiés à l'aide à la décision pour la gestion de l'environnement ainsi qu'aux études d'impact.

Mme Andréa M. Maechler

Après des études d'économie à l'Université de Toronto et à l'IHEID Genève, Andréa M. Maechler obtient son doctorat en économie internationale à l'Université de Californie à Santa Cruz en 2000. Son impressionnante carrière la conduit dans des organisations internationales de premier plan : FMI, OCDE, OMC. En 2015, elle est nommée à la Direction générale de la Banque nationale suisse. Première femme à occuper ce poste, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la politique monétaire de la banque centrale helvétique, conduit des projets visant à améliorer la cybersécurité et à renforcer la résilience des infrastructures du marché financier suisse, et apporte une contribution substantielle au développement d'un système de paiement sans numéraire efficace, sûr et à l'épreuve du temps. En 2023, elle devient directrice générale adjointe de la Banque des règlements internationaux à Bâle.

M. Pierre Tercier

Enfant de Fribourg, le Professeur Pierre Tercier y obtient son brevet d'avocat en 1969 et son doctorat en droit en 1971. Après des séjours de recherche à Hambourg puis Cambridge, il revient à Fribourg, où il est nommé professeur en 1973 et enseigne le droit civil, le droit des obligations et le droit commercial jusqu'en 2008. Membre de la Commission fédérale des cartels, puis de la Commission fédérale de la concurrence, il préside la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale à Paris de 2006 à 2008. Il est invité auprès de nombreuses universités en Suisse et en Europe pour y enseigner le droit comparé de la concurrence et des affaires, y compris à Neuchâtel. Sa production scientifique brille par sa quantité et sa qualité. Ses ouvrages majeurs ont marqué et marquent encore la doctrine suisse ainsi que plusieurs générations de juristes.

Contact :

Nando Luginbühl, chef Bureau presse et promotion
Tél. +41 76 434 12 04 ; nando.luginbuehl@unine.ch